

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOUAZE

Le 14 Décembre 2020

Nombre de membres

En exercice : 19

Présents : 15

Votants : 17

L'an deux mille vingt, le quatorze décembre à vingt heures et 30 minutes, les membres du Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqués, se sont réunis dans la salle polyvalente, sous la présidence de Frédéric BOUGEOT, Maire.

Présents : BOUGEOT Frédéric, QUINIOU Solange, GALLE Jean-François, NGUIE Morgane, FAOUCHER Stéphane, BELLEC Jean-Pierre, BRAMOULLÉ Séverine, PINEL Damien, LE POTTIER Arnaud, FOUCHER Géraldine, POIRIER-RODRIGUEZ Céline, DÉSÉVÉDAVY Régis, TIREAU Marion, BOCQUET Damien, POULAIN Alexis.

Absents excusés : STEPHANY Jacques donne pouvoir à BOUGEOT Frédéric, PAILLARD Françoise, DOUSSON Hélène, PASCO Cécile donne pouvoir à PINEL Damien.

Secrétaire de séance : BELLEC Jean-Pierre

## 1. Validation du compte-rendu du CM du 23 Novembre 2020

Approbation du compte-rendu du CM du 23 Novembre 2020

## 2. FGDON 35 : renouvellement de la convention pour 2021-2024

### Délibération n° 2020-075 : FGDON 35 : renouvellement de la convention pour 2021-2024

M. le maire fait part au conseil municipal que la commune bénéficie, depuis de nombreuses années, des services de la FGDON 35. La convention arrive à son terme, aussi, la question de son renouvellement pour la période 2021-2024 se pose.

Il rappelle que les services de la FGDON 35 sont les suivants :

- ↳ Accès au programme départemental de lutte et de surveillance contre le frelon asiatique
- ↳ Accès gratuit aux diverses sessions de formations thématiques pour élus et agents municipaux
- ↳ Accès au programme de lutte collective contre les ragondins et les rats musqués
- ↳ Prêt de matériel de capture (ragondins, corneilles, pigeons...)
- ↳ Assistance technique et réglementaire aux administrés et professionnels résidant sur la commune
- ↳ Assurance du réseau communal de bénévoles
- ↳ Possibilité de faire transiter toute aide financière attribuée par la commune à destination de bénévoles agissant dans le cadre des missions d'intérêt collectif (lutte ragondin ou autre...)
- ↳ Accès au programme de lutte collective contre les chenilles processionnaires urticantes
- ↳ Accès aux actions préventives contre les dégâts de corneille noire pour agriculteurs et particuliers
- ↳ Accès au service de lutte contre le pigeon feral en milieu urbain

- ↪ Intervention d'effarouchement sur les dortoirs d'étourneaux
- ↪ Accès aux conseils techniques et réglementaires sur le sujet des organismes nuisibles via les réunions thématiques
- ↪ Fourniture de formulaires administratifs liés à la gestion des espèces envahissantes
- ↪ Information régulière sur le thème des organismes nuisibles, sur les mesures en vigueur et l'évolution du contexte réglementaire
- ↪ Exonération de l'adhésion annuelle pour l'achat de produits ou matériels divers
- ↪ Tarification spéciale et accès aux opérations d'équipement collectif des communes en matériels spécifiques (matériel de capture, équipement pour protection sanitaire des bénévoles, matériel d'équarrissage...)
- ↪ Conseils divers aux élus et aux agents municipaux, organisation de réunions locales de présentation et d'information sur demande
- ↪ Réalisation de diagnostics spécifiques pour la gestion d'interactions domaine communal/domaine privé.

La participation financière annuelle de la commune serait de 165 € forfaitaire pour 2021 à 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité des membres présents :

- De renouveler la convention FGDON 35 pour la période 2021-2024 ;
- D'autoriser le maire ou à défaut l'un des adjoints à signer la convention avec le FGDON 35 et à poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Echanges : M. PINEL indique qu'il serait important de lancer une communication auprès des habitants de Mouazé concernant le repérage des frelons asiatiques et la prise en charge de la destruction des nids de frelons en général. Il demande si le FGDON peut faire cette communication. En réponse à la demande de M. PINEL, il est répondu qu'une information était déjà passée dans le Mouazé Actus. Une communication sera à nouveau faite au printemps prochain.

Les conseillers sont informés que les bénévoles des jardins partagés ont procédé à l'élagage et abattage de pins dans le cadre de la lutte contre les chenilles processionnaires. Cette action permettra de replanter des arbres d'essences locales et aux arbres existants de se développer. M. BELLEC demande si une aide humaine ou financière leur sera apportée pour les arbres qui se situe à côté de la salle polyvalente. En effet, ils utilisent leur propre matériel et les frais annexes (carburant, affutage...) sont à leurs charges. En réponse il est noté que la remarque est pertinente et qu'il faudra trouver un moyen de compenser ces frais.

M. BELLEC demande comment se déroule la campagne de stérilisation des chats lancée cet été. M. BOUGEOT informe les membres du conseil municipal, qu'actuellement, entre 8 et 10 chats ont été capturés, stérilisés puis relâchés.

### 3. Bâtiments communaux

Sécurité/Incendie : nouveau contrat de prestation de service pour le contrôle annuel : **REPORTÉE**

### 4. Informations/présentation

#### Personnel communal : Présentation des Lignes Directrices de Gestion (LDG)

Le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires détermine, dans ses articles 13 à 20, les dispositions applicables à la fonction publique territoriale.

Il en ressort que les LDG précisent la stratégie pluriannuelle des ressources humaines qui définit

les enjeux et les objectifs de la politique de ressources humaines à conduire au sein de la collectivité territoriale ou de l'établissement public, compte tenu des politiques publiques mises en œuvre et de la situation des effectifs, des métiers et des compétences.

Ces LDG sont établies par l'autorité territoriale et soumises pour avis au comité technique. Les LDG sont rendues accessibles aux agents par voie numérique et, le cas échéant, par tout autre moyen.

Le décret n'impose pas de niveau de précision particulier en ce qui concerne les enjeux et les objectifs cités. C'est ainsi qu'une collectivité territoriale pourra, dans un premier temps, privilégier des LDG généralistes dans l'objectif de respecter les délais impartis. Dans un second temps, il lui sera tout à fait possible de reprendre les LDG adoptées, qu'il s'agisse d'un simple ajustement comme d'un approfondissement de certaines questions.

En effet, les LDG sont définies pour une durée qui ne peut excéder six années mais peuvent faire l'objet, en tout ou partie, d'une révision en cours de période selon la même procédure.

Le maire présente donc les Lignes Directrices de Gestion (LDG) de la commune de Mouazé. Il précise que celles-ci ont été établies avant le résultat de l'audit financier. Elles seront donc à revoir, courant 2021.

Le conseil n'apporte pas d'observations à cette présentation.

\*\*\*\*\*

### **Assainissement : présentation du Syndicat Intercommunal d'Assainissement (SIA)**

M. FAOUCHER informe le conseil municipal que le Syndicat Intercommunal d'Assainissement (SIA) Chasné-Mouazé est devenu le SIA Liffré-Cormier-Mouazé. En effet, la compétence assainissement a été transférée à l'intercommunalité de Liffré-Cormier au 01/01/2020. C'est donc l'intercommunalité qui représente la commune de Chasné-sur-Illet dans le SIA.

Le conseil d'administration du SIA est composé de 6 membres titulaires et 2 membres suppléants. La gestion est déléguée à la SAUR par un contrat d'affermage.

La station d'épuration est située à Chasné-sur-Illet et il existe 4 postes de relèvement dont 2 sont situés sur Mouazé (1 au Bas Bourg et 1 à l'Ecotay). La station a été mise en service en 2009 et a coûté 2 000 000 € subventionné à hauteur de 47%. Elle a une capacité de 3000 eH. M. GALLE précise que la station d'épuration est utilisée à 50% de sa capacité.

Actuellement, on compte 832 abonnements pour 2 441 habitants raccordés. Le coût du service (pour un foyer consommant environ 120 m<sup>3</sup> par an) est de 4.12 €/m<sup>3</sup> soit 20% de plus en 2019 par rapport à 2018. Ce coût devrait diminuer d'environ 10% en 2020 et une autre diminution est à envisager en 2022 du fait de la future mutualisation des syndicats.

\*\*\*\*\*

### **Energie: borne de marché : point d'étape en vue d'une installation en janvier 2021**

M. FAOUCHER fait état de l'avancée du dossier concernant la borne de marché. Il a rencontré 2 entreprises sur le sujet, l'entreprise DEPAGNE et l'entreprise Belight.

Il informe le conseil qu'il existe 2 types de bornes : les bornes de marché type escamotable et les bornes de marché type cylindre.

Les 2 entreprises sous-traitent la pose de ces bornes.

L'entreprise Belight travaille avec INEO-Atlantique de Lieuron et propose les tarifs suivants :

- Borne type escamotable de 7 prises de 16 A et 1 prise de 32 A : 7 226.76 € TTC + 999.60 € TTC pour l'option réfection du pied de borne en pavés de béton
- Borne type cylindre de 7 prises de 16A et 1 prise de 32 A : 5 911.56 € TTC + 764.40 € TTC

pour l'option réfection de pied de borne en pavés béton.

Nous attendons le devis de l'entreprise DEPAGNE.

M. FAOUCHER précise qu'à ces coûts, il faut ajouter le raccordement électrique. Une rencontre avec ENEDIS est prévue le 06/01/2021 à ce sujet.

Ce projet peut faire l'objet d'un financement de 20% pour le SDE 35.

Echanges : Mme TIREAU demande si d'autres financements peuvent être trouvés via l'ALEC ou en se renseignant auprès d'autres communes qui ont mis en place ce même type de bornes. Mr PINEL pose la question de l'ouverture du boîtier par un autre moyen que des clefs pour les personnes autorisées.(ouverture électrique commandée).

\*\*\*\*\*

### **Environnement : point sur la plantation d'arbres fruitiers sur le territoire communal**

M. BELLEC rappelle que ce projet a été évoqué à la commission voirie/bâtiment du 17/06 puis lancé suite à la commission du 18/09 avec la constitution du groupe, Stéphane, Alexis, Jean-Pierre. Le **samedi 26 septembre**, un tour de bourg par ce groupe a été effectué pour repérer les espaces intéressants. Dix lieux ont été marqués.

Une réunion avec des habitants sélectionnés par connaissance et ayant montré leur intérêt sur ce sujet a eu lieu le **lundi 12 octobre**. Limitation volontaire de la commission à 10 personnes.

Il a été organisé une visite terrain le **samedi 14 Novembre** en faisant deux groupes pour valider les espaces et confronter les idées.

Suite au retour terrain, il a été décidé de se limiter à 4 zones pour cette année en raison du timing imposé par la nature.

Une nouvelle visite a été programmée le **samedi 28 novembre** sur l'espace de la Saudrais pour vérifier l'implantation possible de fruitiers et rencontrer les riverains.

Un projet de création de jardin géré par ces derniers a été évoqué.

**Lundi 30 novembre** : Jean-Pierre et Pierre CHANTREL se sont rencontrés pour évaluer le budget.

**Samedi 05 décembre** : Jean-Pierre BELLEC, Stéphane FAOUCHER et Jean-François GALLE ont validé le budget et le projet. Le report de l'implantation à la Saudrais a été décidé en raison d'un problème de cadastre.

**Mardi 08 décembre** : rencontre sur le terrain avec les employés communaux pour valider les choix d'implantations et les modifier. Une demande de devis a été faite auprès de la pépinière L'Arborescence pour l'achat des arbres (4 Pommiers, 1 prunier, 1 figuier, 2 noisetiers, 3 pêchers et 1 Cognassier).

**Jeudi 10 décembre** : préparation des espaces pour la plantation.

**Vendredi 11décembre** : intervention d'une pelleteuse sur l'espaces près de la rivière.

**Samedi 12 décembre, après midi** : **plantation !!!**

Echanges : Mme NGUIE demande si une action de plantation d'arbres ne pourrait pas être menée avec les élèves de maternelles de l'école publique et pourquoi pas les familles. Mme QUINIOU propose également que les futures plantations de printemps puissent faire l'objet d'un projet participatif avec, éventuellement, un atelier sur le greffage qui pourrait être ouvert aux Mouazéens. L'idée de mettre en place des pancartes d'informations auprès de chaque arbre est aussi évoquée. Elles permettraient de porter à la connaissance du public les dates de plantation de ces arbres, les dates propices pour la récolte des fruits...

Mme POIRIER-RODRIGUEZ propose l'idée d'organiser un week-end sur la biodiversité.

\*\*\*\*\*

## **Voirie : signalisation horizontale**

M. GALLE fait retour de sa rencontre avec l'entreprise Horizon Signalisation de St Aubin d'Aubigné. Suite à la validation du devis de 4 360.80 € HT, une mise à plat des prestations a été effectuée. Actuellement, le nouveau chiffrage est encore 200 € au-dessus de ce qui a été validé mais il reste quelques points à revoir. M. GALLE affirme que la prestation rentrera dans le budget fixé par le conseil municipal.

De plus, il informe que la prestation sera réalisée au mois de mars lorsque le temps sera plus sec.

\*\*\*\*\*

## **Enfance-jeunesse : quel projet pour 2021**

Mme NGUIE informe le conseil municipal que suite à la réunion de la commission enfance-jeunesse du 07/12/2020, ses membres souhaiteraient réfléchir sur la faisabilité d'embaucher un coordinateur périscolaire et jeunesse ainsi que sur la nécessité de créer un projet pour l'enfance et la jeunesse.

Ils souhaiteraient également rencontrer les maires de St Sulpice et de Chevaigné pour envisager des partenariats pour l'ASLH.

Ils leur sembleraient aussi indispensable de rencontrer le GPAS pour une collaboration plus importante.

Enfin, ils s'interrogent sur les projets à mettre en place en 2021.

M. BOCQUET fait savoir que la mise en place du portail famille avance bien. Les 1<sup>er</sup> essais ont été concluants. Il informe que le seul point à mettre en place est la facturation mais que M. LUCAS Yvan est en bonne voie pour cela.

Le portail devrait être déployé progressivement par tranche de 40 familles.

M. BOCQUET informe également, qu'avec M. FAOUCHER et M. GALLE, ils ont effectué un inventaire du matériel et mobilier qui étaient entreposés dans l'ancienne école. Beaucoup de biens sont encore en bon état voire même neufs. Certains pourraient être rafraichis et récupérer par l'école ou par la mairie (armoire, bureau, tableau...) et les autres pourraient être vendus.

## **5. Questions diverses**

→ Vœux 2021 : Le maire propose d'annuler la cérémonie des vœux 2021 compte-tenu de la crise sanitaire. Il demande au conseil municipal ce qui pourrait être fait en remplacement.

↳ Mise en ligne d'une vidéo sur le compte Facebook de la commune.

↳ L'établissement d'une page sur les vœux dans le Mouazé actus

↳ Mme TIREAU propose de faire participer les habitants en invitant les Mouazéens à présenter leurs vœux et souhaits pour 2021. Cela pourrait faire l'objet, ensuite, d'une publication anonyme dans le bulletin.

→ Communication : concernant les articles sur la situation financière de la commune, un texte factuel sera publié dans le bulletin municipal pour expliquer la situation aux Mouazéens.

→ Vestiaires de foot : M. BELLEC demande si la réfection des vestiaires de foot est un projet qui pourraient être réalisé en 2021. M. le Maire indique que le travail de recherche et de réflexion a débuté et est coordonné par M. Le Pottier. Il est encore prématuré de donner un planning. Des

financements sont à rechercher (DETR, plan de relance national...).

- Valcobreizh : opération broyage des sapins de Noël sur la commune avec prêt de matériel.
- Aménagement de la RD 25 : le cabinet d'étude GP Etudes nous a recontacté pour lancer la démarche d'analyse autour de la sécurisation de la RD 25
- Prochains conseils : 18 Janvier, 15 février, 29 mars et 26 avril 2021